

Procès-verbal n°5 du Comité de Direction

Réunion du :	Mercredi 24 Avril 2024
À :	18h00 – District Gard-Lozère à Nîmes
Présidence :	M. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes. Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Christie CORNUS, Bernadette FERCAK, Rachel MARTIN. Mrs. Christian BOUTADE, Patrick CHAMP, Joseph Fernand D'ANNA, Damien JURADO, Jean-Marie ROUFFIAC.
Absents excusés :	Mme. Stéphanie ALBEROLA, Audrey FIRMIN. M. Bernard BERGEN, David MIDIONNE, Philippe MOREL. Dr. Jean-François CHAPPELLIER.
Assistent à la réunion :	Mr. Claude BOUILLET, Teddy GRAS.

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Secrétaire Général remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°4 du 21.02.2024

- POUR : 10
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le président en profite pour rappeler que **seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.**

Condoléances

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- MM. Odette Monteil, mère de Daniel Monteil (1^{er} Président de l'ADFL) et Dominique Monteil, Membre de la délégation de Lozère
- M. Georges Carlier, ancien membre de la Commission de Discipline du District.

Présentent leurs très sincères condoléances à la famille et au club.

A noter les remerciements reçus de Mme et M. Monteil.

Agenda du Président

Date	Lieu	Objet
23.03.2024	Lyon	Journée Nationale des Bénévoles



24.03.2024	Lyon	Réunion Commune des Présidents avec l'organisme AE2F (Employeurs) et l'ANPDF (Amicale des Présidents de District)
27.03.2024	Visio	Réunion du Comité Directeur de la LFO
30.03.2024	Bouillargues	Réception officielle tournoi international U17
07.04.2024	Gallician	Tournoi Féminin organisé par Nîmes Métropole
20.04.2024	Lyon	Réunion Secteur 4 Présidents de Districts (ANPDF)

Courriers Clubs

521052 – AS ST PRIVAT

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

548839 – F.C. ST ALEXANDRE O.

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

503313 – NIMES OL.

- Qui nous remercie pour les différentes aides financières de la part du District. *Noté*
- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi U10. *Noté, une réponse sera faite.*
- Nous invitant à leur tournoi Croco Gard Challenge le 08 mai. *Noté.*

560593 – FC CABASSUT

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

503246 – RC GENERAC

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

549689 – AS CENDRAS

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

750342 – NIMES METROPOLE

- Nous sollicitant pour des dotations pour leur tournoi. *Noté, une réponse sera faite.*

581698 – FC MOUSSAC

- Nous demandant de faire une minute de silence lors de leur journée de championnat. *Noté, accepté.*

590128 – CA BESSEGES

- Nous écrivant au sujet de leur équipe sénior. *Noté.*

539959 – A.S. POULX

- Félicitant l'arbitre de la rencontre U13 du Samedi 23 Mars, AS Poulx 2 – N. Soleil Levant. *Noté*

519479 – O. FOURQUESIEN

- Remerciant M. Rouffiac et M. Romagnole pour leur réactivité et leur disponibilité afin de trouver une solution pour leur match de Coupe. *Noté.*

519114 – US PUJOLAISE

- Nous informant d'un évènement sur le stade de Pujaut le 06 Octobre 2024 et donc l'indisponibilité du terrain à cette date. *Noté, Une réponse sera faite.*

549600 – FC CANABIER

- Nous remerciant pour l'obtention de la médaille de Bronze à la LFO de la part de M. Goglia. *Noté.*

521138 – NIMES LASALLIEN

- Nous invite au 60^e anniversaire du club le 14.06.2024. *Noté, remerciements*

Diverses Correspondances



FFF - LFA :

- Nous adressant un courrier relatif à la formation des arbitres de club. *Noté.*
- Nous informant de la nouvelle mouture de la formation des formateurs de Niveau 1. *Noté*
- Nous adressant un courrier relatif à l'accompagnement des Districts dans le développement des nouvelles pratiques. *Noté*

LFO :

- Nous invitant à la finale Régionale Pitch U13. *Noté*

LEDIGN'EN SCENES

- Nous demandant une autorisation pour un tournoi de football féminin.

CDOS :

- Nous invitant à l'Assemblée Générale le mardi 26 mars à 18h30. *Noté. Mme. Cornus représentera le District*
- Nous transmettant le compte rendu de leur Assemblée Générale du 26 Mars 2024. *Noté, remerciements*
- Nous invitant à une réunion de présentation d'un projet autour des JOP 2024. *Noté*

CNOSF :

- Nous informant du rejet de la demande de conciliation par le club de l'AS Poulx. *Noté.*

UNAF :

- Nous informant de l'Assemblée Générale programmée à Foissac le 23.02.2024. *Noté, remerciements.*

CDSA 30 :

- Nous invitant à l'Assemblée Générale le mardi 16 mars. *Noté.*

Jérôme CARRERE :

- Nous annonçant son retrait de la fonction de délégué. *Noté.*

Préfet du Gard :

- Nous invitant à la réunion de la Commission consultative de sécurité et d'accessibilité. *Noté, indisponible.*

Journée des bénévoles

La journée des bénévoles a eu lieu à Lyon les 23-24 Mars 2024. Journée où ces derniers ont été mis à l'honneur durant tout un week-end par les instances du football. Le match France-Allemagne est venu boucler ce merveilleux moment. A noter les remerciements de M. Munos et M. Jubelin pour l'invitation.

Nous notons également les remerciements de M. Morandini pour le week-end des bénévoles à Clairefontaine.

Démission au sein d'une Commission

Le Comité de Direction prend acte de la démission au poste de membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales que M. Mohammed TSOURI occupe et le remercie pour son efficace collaboration.

Compte rendu financier ANS

En parallèle de la campagne ANS PSF 2024, nous vous rappelons qu'il est nécessaire que :

- Les clubs ayant bénéficié d'une aide ANS dans le cadre de la campagne PSF 2023 saisissent leur(s) compte(s)-rendu(s) financier(s) sur Le Compte Asso au plus tard le 30 juin 2024.

Un emailing à ce sujet sera envoyé à l'attention des clubs qui n'ont à ce jour pas saisi leur CRF.



Championnat U14 Territoire - Saison 2024/2025 et suivantes

Par application de l'annexe 25 des RG du District, le Comité fixe comme suit les conditions d'accès spécifiques et ce avec tacite reconduction chaque saison si aucune modification n'est apportée par le Comité :

Cette compétition sur engagement volontaire est réservée uniquement aux équipes des clubs engagés en championnat U13 Département 1 du District Gard-Lozère lors de cette même saison N (ici 2024/2025).

Les clubs devront répondre aux obligations suivantes :

- 1- Engager également une équipe U13 sur la saison sportive N ;
- 2- Avoir un éducateur possédant le CFF2 ou CFI U14/U19 certifié (avec possibilité de dérogation si inscription en formation) ;
- 3- Posséder suffisamment de licenciés U13 et U14 sur la saison sportive N (et ce J-7 avant la 1^{ère} journée) ;
- 4- Limitation de 5 joueurs U13 inscrits sur la feuille de match en U14 Territoire ;
- 5- Possibilité d'engager une équipe réserve (si déjà une équipe en U14 Régional) sans montée, même, en cas de relégation de son équipe première ;

- POUR : 10

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité et valide ces conditions avec tacite reconduction.

A noter que pour les saisons futures, le Comité de Direction restera souverain pour définir les critères de participation en fonction de l'évolution de cette compétition.

Le règlement de ce championnat U14 Territoire est en annexe 25 des RG du District.

Finales de Coupe Gard-Lozère

Voici le programme de la journée des finales de la Coupe Gard-Lozère qui aura lieu le 09 Mai 2024 sur les installations du FC Vauvert.

TERRAIN N°1	EQUIPES	TERRAIN N°2	EQUIPES
9h30 – U19 Garçons Durée 2x45 mn	SO AIMARGUES / AC PISSEVIN	9h45 – U15 Féminine à 8 A. VIGIER Durée 2x35 mn	ES MARGUERITES ES / ST BEAUCAIROIS FC
12h00 – U15 Garçons Durée 2x40 mn	FCCLA CAVILLARGUES / ACADEMIE UNIVERS	12h30 – SENIORS A. VIGIER Féminine à 8 – Durée 2x40 mn	US MONOBLLET / ENT. CALVISSON VAUNAGE
14h30 – SENIORS A. GRANIER Durée 2x45 mn	ST MARTIN DE VALG. / FC VAL DE CEZE	15h30 – U17 -Garçons Durée 2x45 mn	FOOT TERRE CAMARGUE / ES PAYS UZES
17h00 – SENIORS GARD-LOZERE Durée 2x45 mn	USS. AIGUES MORTES / FC MOUSSAC		

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire d'été de la saison 2023-2024 aura lieu le **Samedi 06 Juillet 2024** en matinée, dans les salons de l'hôtel C-Suites à Nîmes.

Conformément aux statuts et dispositions réglementaires, pour réponse aux obligations de communication de l'ordre du jour qui sera établi lors de la prochaine réunion du Comité de Direction, les clubs peuvent présenter des questions écrites ou des projets de modifications aux règlements avant **le 31 Mai 2024 dernier délai**.



Election du Comité de Direction

Le renouvellement du Comité de Direction se fera par SCRUTIN DE LISTE. La déclaration de candidature de liste devra parvenir au District par **courriel** à l'adresse mail suivante : secretariat@gard-lozere.fff.fr à partir du Dimanche 05 Mai 2024 jusqu'au mercredi 05 Juin à minuit.

Les candidats inscrits sur la liste doivent remplir les conditions d'éligibilité prévues par les Statuts du District et plus particulièrement les articles 13, 14 et 15.

Tous les documents utiles sont en annexes du présent Procès-Verbal.

Election de la Délégation aux Assemblées de Ligue

L'Assemblée Générale procédera à l'élection de la délégation du District aux Assemblées Générales de Ligue (cf. Article 12 alinéa 5.f des Statuts du District).

L'appel à candidature pour l'élection de la Délégation est ouvert du 05.05.2024 au 04.06.2024 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@gard-lozere.fff.fr

Toute candidature à la délégation pour représenter les clubs du District lors des Assemblées Générales de la Ligue de football d'Occitanie doit obligatoirement être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante :

secretariat@gard-lozere.fff.fr

Prochain Comité

- A définir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Francis ANJOLRAS,

Le Secrétaire Général,
Damien JURADO

Le Président

Francis ANJOLRAS
DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL
LE PRÉSIDENT
F. ANJOLRAS


DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DAMIEN JURADO



Annexe 1 :

**ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT GARD-LOZERE
DE FOOTBALL**



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District Gard-Lozère de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **samedi 06 Juillet 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 05/05/2024 au 05/06/2024, à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : SECRETARIAT@GARD-LOZERE.FFF.FR .

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,

- l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant en annexe du présent courrier.





ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 06 JUILLET 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District **par courrier électronique avant le 05 Juin 2024 à minuit**, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

• Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District Gard-Lozère de Football,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
 - **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**



LISTE DES MEMBRES

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Président</u> N°1				
<u>Vice-Président</u> <i>[le cas échéant]</i> N°2				
<u>Secrétaire Général</u> N°3				
<u>Trésorier</u> N°4				
<u>Arbitre</u> N°5				
<u>Educateur</u> N°6				
<u>Femme</u> N°7				
<u>Médecin</u> N°8				
N°9				
N°10				
N°11				
N°12				

N°13				
N°14				
N°15				
N°16				

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin

DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

• Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité de Direction du District Gard-Lozère de Football, sur la liste ayant comme tête de liste M. / Mme.....

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

.....

(signature)



Annexe 2 :

**ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE
FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE
FOOTBALL D'OCCITANIE**



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **Samedi 06 Juillet 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 05/05/2024 au 05/06/2024 à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :
SECRETARIAT@GARD-LOZERE.FFF.FR .

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 10 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle,
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant en annexe du présent courrier.





ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 06 JUILLET 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 05 Juin 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

